

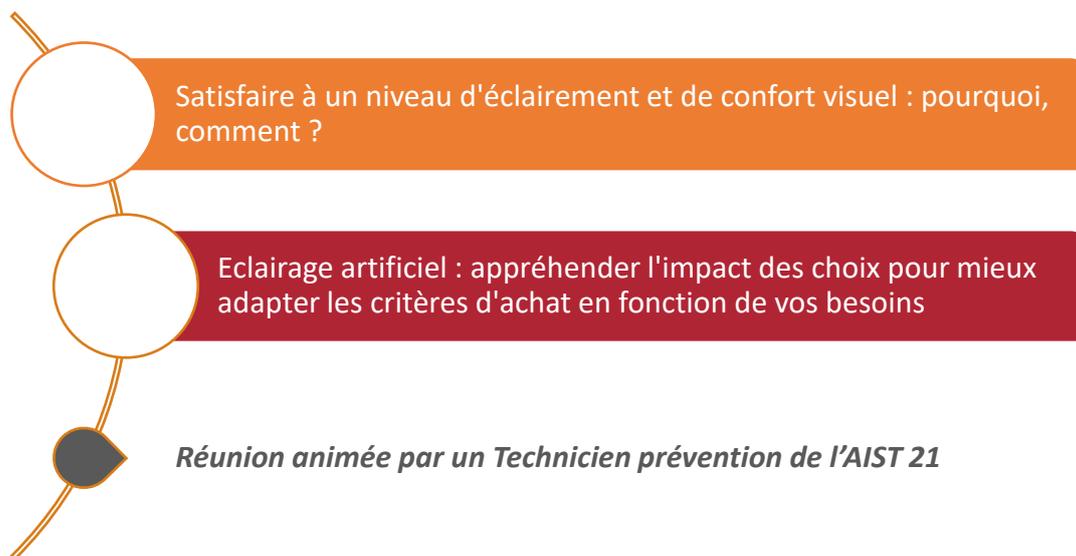
ECLAIRAGE ARTIFICIEL : FAITES LA LUMIERE SUR VOS CRITERES DE CHOIX

Vous êtes en charge de la maintenance du système d'éclairage de votre entreprise.

Face à la diversité des sources lumineuses, outre les critères économiques et environnementaux que vous connaissez généralement, apportons la lumière sur d'autres critères pour le respect de la santé et de la sécurité des salariés.

Public : chef d'entreprise, responsable RH, encadrant, responsable sécurité, représentant du personnel, Salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

Programme



Information et inscriptions

- ↳ Inscription obligatoire sur www.aist21.com
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- ↳ Pour toute information,
ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Décembre 2020